

LES DÉPENSES D'ACTION SOCIALE DE 1985 A 1990

Vincent **POUBELLE*** et Evelyne **RASSAT***

Les dépenses du Fonds national d'action sociale ont représenté 8,3 milliards de francs en 1990. Entre 1985 et 1990, elles ont évolué en moyenne de 4,6 %. En 1990, une grande part de ces dépenses a été consacrée aux établissements sociaux et à l'accueil des jeunes enfants.

L'action sociale des caisses d'Allocations familiales est essentiellement financée par le Fonds national d'action sociale (F.n.a.s.) géré par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf). En 1990, les ressources de ce fonds se sont élevées à 8,3 milliards de francs et ont évolué en moyenne de 5,9 % (1) par an entre 1985 et 1990. La majeure partie de ces recettes provient des prélèvements sur les cotisations allocations familiales (cf. "Financement de l'action sociale en 1990").

La quasi totalité de ces ressources est ensuite distribuée aux caisses d'Allocations familiales (Caf) sous forme de dotations. Une autre partie, très réduite depuis la décentralisation (0,6 % en 1990) alimente le Fonds d'action sociale (F.a.s.) directement géré par la Cnaf. Ces deux redistributions constituent les dépenses du F.n.a.s.

Les dépenses du F.n.a.s. se sont élevées en 1990 à 8,3 milliards de francs. Elles évoluent en moyenne de 4,6 % par an entre 1985 et 1990. Les Caf ont eu sur la même période des dépenses supérieures. Elles ont financé la différence à partir de leurs recettes propres (remboursement de prêts, prélèvements sur le fonds de roulement).

Le Fonds d'action sociale de la Cnaf (F.a.s.) finance également les dépenses d'action sociale. En 1990, les ressources et les dépenses de ce fonds s'élèvent à 134,7 millions de francs. Durant la période 1985-1990, elles régressent en moyenne de 12,7 % par an. Ce phénomène est lié à la

volonté de la Cnaf de décentraliser au maximum les moyens financiers au niveau des Caf et à la suppression progressive des aides allouées aux institutions nationales au titre de la formation professionnelle. La plus forte baisse s'est produite en 1986 (les dépenses sont passées de 300 millions à 165 millions de francs).

C'est sur ces fonds (ainsi que ceux propres des Caf) que sont effectuées les dépenses d'action sociale (8,7 milliards de francs en 1990).

Premier secteur d'intervention : les établissements sociaux

Le programme "cadre" de l'action sociale (2) fixe sept secteurs d'intervention des caisses. Globalement, les dépenses ont augmenté de 3,2 % par an en francs constants de 1985 à 1990.

On constate une évolution différenciée selon certains secteurs :

. le secteur établissements sociaux avec 3 478 millions de francs en 1990, le premier secteur par l'importance de ces dépenses, a une croissance en volume de 6,2 % par an (elle représente à elle seule plus de la moitié de l'augmentation des dépenses d'action sociale entre 1985 et 1990).

* Cnaf - Bureau des Statistiques.
(1) Toutes les évolutions ont été calculées en francs constants (indice des prix à la consommation de l'INSEE).
(2) Arrêté du 23 juin 1987.

Secteurs	En milliers de francs courants		Structure en %		Taux annuel moyen d'évolution (1)
	1985	1990	1985	1990	1985-1990
Etablissements sociaux	2.212.887	3.477.842	34,7	40,0	6,2%
Services sociaux	1.493.201	1.907.005	23,4	21,9	1,9%
Vacances	1.038.730	1.061.111	16,3	12,2	-2,6%
Logement	135.377	114.603	2,1	1,3	-6,2%
Prestations financières	901.717	1.319.571	14,1	15,2	4,7%
Réalisat. diverses (2)	105.173	126.856	1,6	1,5	0,7%
Gestion	491.984	696.497	7,7	8,0	4,0%
TOTAL	6.379.069	8.703.485	100,0	100,0	3,2%

(1) En francs constants.

(2) Plus dispositions transitoires.

C'est un secteur en forte évolution et son poids relatif s'accroît dans l'ensemble des dépenses. En 1990, les principaux postes sont l'accueil des jeunes enfants totalisant 53 % des dépenses, les centres sociaux 19 %, les centres de loisirs sans hébergement 17 %; . le secteur des services sociaux correspond à 1 907 millions de francs en 1990 et son volume augmente en moyenne de 1,9 % par an entre 1985 et 1990. Ces dépenses ont cependant tendance à stagner depuis 1987 et leur poids relatif dans l'ensemble des dépenses à diminuer. En 1989, 80 % des dépenses de ce secteur concernent les services de travailleuses familiales et d'aides ménagères (45 % des dépenses) et les services d'assistants sociaux (35 % des dépenses); . le secteur des prestations financières avec 1 320 millions de francs en 1990 est le secteur qui augmente le plus vite, après le secteur "établissements sociaux", soit en moyenne de 4,7 % par an. Sa part dans les dépenses totales s'accroît donc d'année en année. En 1990, les aides de "dépannages et secours" représentent à elles seules 31 % des dépenses de prestations financières, les aides à l'équipement ménager et mobilier et à la première installation dans le logement 27 %, les prestations supplémentaires ainsi que la prestation "assistante maternelle" 23 %; . le secteur vacances avec 1 061 millions de francs en 1990, régresse en moyenne de - 2,6 % par an depuis 1985. Les "centres collectifs de vacances et les vacances

familiales individuelles" représentent, en 1990, les trois quart des dépenses du secteur. 81 % des dépenses vacances se font sous forme de bons vacances; . le secteur du logement avec 115 millions de francs connaît une nette régression, en moyenne de - 6,2 % par an, liée au désengagement de "l'aide à la pierre".

La répartition fonctionnelle des dépenses

Dans la présentation par secteurs d'intervention, les dépenses d'action sociale ont été abordées selon des critères budgétaires et comptables.

Une présentation par grandes fonctions peut davantage faire ressortir les différents domaines d'intervention.

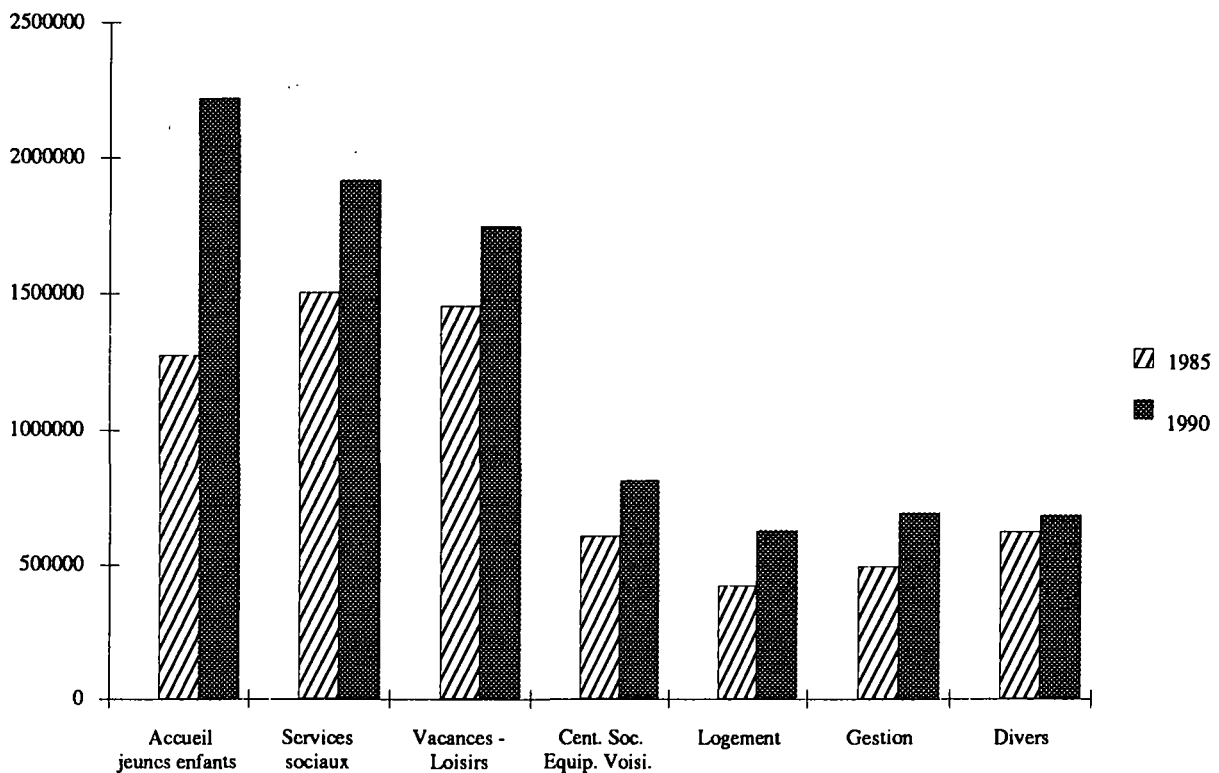
Malgré son caractère conventionnel (par exemple, la rubrique "divers"), cette présentation essaie de rendre compte des principales orientations poursuivies, ce que ne permet pas toujours le cadre budgétaire et comptable traditionnel.

Six grandes fonctions ont ainsi été isolées :
 . l'accueil des jeunes enfants (crèches, contrat-enfance, PSAM, autres aides au titre de l'accueil individualisé des enfants);
 . les services sociaux (services sociaux, perfectionnement des travailleurs sociaux, formation des travailleuses familiales);

DEPENSES TOTALES PAR FONCTION EN 1985 ET 1990
en francs constants

Fonctions	En milliers de francs courants		Structure en %		Taux annuel moyen d'évolution (1)
	1985	1990	1985	1990	1985-1990
Accueil jeunes enfants	1.276.084	2.219.349	20,0	25,5	8,4%
Services sociaux	1.504.479	1.918.544	23,6	22,1	1,8%
Vacances - Loisirs	1.454.732	1.747.698	22,8	20,1	0,6%
Cent.res Sociaux Equipement Voisinage	606.879	812.993	9,5	9,3	2,8%
Logement	422.351	625.122	6,6	7,2	4,9%
Gestion	491.984	693.497	7,7	8,0	3,9%
Divers	622.560	683.282	9,8	7,9	-1,2%
TOTAL	6.379.069	8.703.485	100,0	100,0	3,2%

(1) En francs constants.



. les vacances-loisirs (CLSH, équipements de loisirs, vacances, formations d'animateurs et directeurs de centres de vacances);

. les centres sociaux et autres équipements de voisinage (centres sociaux, autres équipements de voisinage, aides aux associations familiales, aux associations de travailleurs migrants, associations d'éducation sanitaire et sociale);

. le logement (logement, prêts d'équipement ménager, mobilier de première installation, dépannages et aides non remboursables pour dettes de loyer, accession à la propriété, EDF-GDF, dispositifs d'aides aux impayés de loyer, aides aux handicapés);

. et un poste "divers" (FJT, prestations supplémentaires, secours et autres dépannages hors logement, documentation et information des familles, études et recherches sociales, participations aux fonds régionaux inter-Caf);

auxquelles se rajoute la rubrique gestion.

Un effort prioritaire sur l'accueil des jeunes enfants

La fonction "accueil des jeunes enfants" est la première par l'importance de ses dépenses : 2 219 millions de francs en 1990. Elles croissent en moyenne de 8,4 % par an et expliquent 58 % de l'évolution globale des dépenses d'action sociale entre 1985 et 1990. Le poids de cette fonction s'alourdit dans l'ensemble des dépenses puisqu'il passe

de 20 % en 1985 à 35,5 % en 1990. Cet accroissement marque la forte implication des caisses d'Allocations familiales sur cet objectif prioritaire.

La fonction "services sociaux" arrive en seconde position avec 1 919 millions de francs en 1990. Son poids relatif dans l'ensemble des dépenses baisse, passant de 23,6 % en 1985 à 22,1 % en 1990. Elle évolue en moyenne de 1,8 % par an grâce à une forte hausse en 1985 (stagnation depuis 1986).

La troisième fonction "vacances - loisirs" avec 1 747 millions en 1990 totalise 20,1 % des dépenses globales pour 22,8 % en 1985. C'est la fonction qui, entre 1985 et 1990, évolue le moins vite, soit en moyenne 0,6 % par an.

Ces trois fonctions totalisent les deux tiers des dépenses d'action sociale, le tiers restant se partage entre :

. la fonction centres sociaux et équipement de voisinage, 813 millions de francs en 1990 représentant 9,3 % des dépenses totales. Elle progresse en moyenne de 2,8 % par an et contribue pour 9 % à l'augmentation globale des dépenses entre 1985 et 1990;

. la fonction "logement" avec 625 millions de francs en 1989. Cette fonction, ainsi que l'accueil des jeunes enfants, évolue le plus, soit en moyenne 4,9 % par an. Elle représente 9 % de l'évolution globale des dépenses entre 1985 et 1990;

. la fonction "divers", 683 millions de francs en 1990, soit 7,9 % des dépenses globales. Le volume de ces dépenses est relativement stable entre 1985 et 1990 (- 1,2 % par an).

LE FINANCEMENT DE L'ACTION SOCIALE EN 1990 (en millions de francs)

